



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE**

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Financement BIRD - Prêt n°9398-CG

AMI N°28/MPTEN/PATN-UCP/CI/2024

Appel à Manifestation d'Intérêts

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE PAR INTERIM POUR L'UNITE
DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION
NUMERIQUE (PATN)**

Emis le : 20 Novembre 2024

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au « **recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** ».

II-Mandat général

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) est responsable de l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités relatives à la comptabilité du projet. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

III. Profil du candidat

Le comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (deux ans) en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : Word, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de comptabilité (type TOM2PRO, Sage compta ou autre) ;
- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières);
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du

- recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
 - les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

N.B : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

IV. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque.

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le Comptable résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Les références des anciens employeurs.

VI. Méthode de sélection

Le candidat sera sélectionné par appel à candidature, en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

VII. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en Français en six (06) exemplaires dont un (01) original au plus tard le **02 décembre 2024 à 16 h 00 (heures locales)** et porter la mention « **Recrutement d'un(e) comptable pour l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

**A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET
D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER
GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA,
CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE,
REPUBLIQUE DU CONGO**

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2024

Le Coordonnateur p.i



Patrick Valery ALAKOUA
Patrick Valery ALAKOUA